

Association PROFONDHIS-Patrick Ansar
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2020

Etaient présents : Marie ANSAR-PEINEAU, Jean-Luc BOURGEOIS, Roselyne BULAN, Elisabeth COUDURIER, Samuel FESSARD, Sandrine GIRAUD, Adeline GORET, Jean-François GORET, Louis-Nicolas JOSIEN, Françoise JOSIEN-ANSAR, Yves JUDENNE, Céline KASPERCZYK, Sophie LECHEVALIER, Stéphane PEINEAU

Excusés ayant donné pouvoir : Cédric CHAUCHOY, Véronique Grignon-Ponce, Martine SEINGIER, Agathe BRESSON, Nelly SEGERS, François HAAZ, Marc DUMOULIN, Muriel GOUGELOT, Kristiane LEME-HEBUTERNE, Anne DUFOUR, Bruno DESACHY, Association Quesnoy et son histoire

Invités : Hans DEKKER, maire d'Auneuil, Nicolas NIEF et Magali JAKUBOWICZ, Apolline GRIVELET et Loren CHORLEY

1) Accueil et mot de la présidente

Sophie LECHEVALIER, présidente, accueille les membres présents à cette deuxième assemblée générale de l'association Profondhis.

Les livres et fonds d'archives sont arrivés dans l'Oise. Malgré le contexte actuel, le projet avance bien, il fédère de plus en plus de personnes puisque le nombre de nos adhérents a presque doublé en un an. L'association compte maintenant 40 membres. C'est aussi un projet qui mobilise. La collecte a intéressé 22 donateurs et de nos nouveaux partenaires : l'Etat, *via* la préfecture et le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire, la Région Hauts-de-France, la ville de Beauvais, la ville de Quesnoy-sur-Deûle, la ville d'Auneuil et la Fondation du Patrimoine.

Après avoir remercié les membres présents et les partenaires qui soutiennent l'association, elle invite l'assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 qui était joint à la convocation. Il est approuvé à l'unanimité. Elle passe ensuite la parole à Marie ANSAR, Vice-Présidente pour le rapport moral.

2) Rapport moral et bilan de la deuxième année par la vice-présidente.

L'activité de l'année écoulée s'est concentrée principalement autour de 3 des 6 objectifs précisés dans l'article 3 des statuts :

- Apporter à la connaissance du grand public l'existence et le contenu du fonds Patrick Ansar
- Préserver et gérer le fonds
- Contribuer à la valorisation scientifique et la diffusion des travaux de recherche associés au fonds.

A – Préserver et gérer le fonds Patrick Ansar

Déménagement et stockage du fonds

Toute la bibliothèque (plus de 10 tonnes de documents) a été déménagée de Quesnoy-sur-Deûle (Nord) à l'Oise en août 2019. Aujourd'hui, les livres et le fonds photographique de Charles Ansar sont stockés 17 rue de la place à Troussures et les 8 m³ d'archives se trouvent dans un local mis

à disposition gracieusement par la ville de Beauvais, dans l'ancienne médiathèque Saint-Lucien, stockage temporaire jusqu'à la destruction du bâtiment.

Pour préserver dans le long terme le fonds, il faut restaurer le local (la grange) qui devra l'accueillir.

Une grande partie de l'activité est donc consacrée à la recherche de financements pour restaurer la grange :

Avant l'assemblée générale de 2019 nous n'avions obtenu que la subvention du FNADT (93 000€)

En juillet 2019 : accord de subvention de la ville de Quesnoy-sur-Deûle – 500 €

En novembre 2019 : accord de subvention de la région Hauts-de-France – 20 000 €

En décembre 2019 : lancement de la collecte de dons *via* la Fondation du Patrimoine et ouverture d'une collecte de dons directs avec possibilité de flécher ses dons sur la conception d'un luminaire en céramique par une artiste locale, Marion Richomme. Un don a d'ores et déjà été orienté vers cet objectif. Pour cette collecte de dons, trois *média* de communication ont été utilisés : un flyer créé par la Fondation du Patrimoine, le site internet de la Fondation du Patrimoine et notre page internet, avec une page en Anglais car il a été remarqué de nombreuses consultations du site par les USA et la Grande Bretagne.

Les premiers financeurs ont donné l'autorisation de lancer le chantier

Au cours du 2^{ème} semestre 2019, la grange a été dévégétalisée, les abords ont été dégagés et la cave a été vidée. Le menuisier-charpentier a acheté les pièces de bois à remplacer pour les faire sécher.

Du 25 au 27 mai 2020, la couverture a été entièrement découverte et le remplissage des murs purgé par la SARL Guillard, maçon-couvreur à Bailleul-sur-Thérain).

A partir du 22 juin a commencé la restauration de la charpente par la Menuiserie de Chantoiseau à Beaumont-les-Nonains.

B – Apporter à la connaissance du grand public l'existence et le contenu du fonds Patrick (communication)

Août 2019 : création du site internet

Il est hébergé par le portail HYPOTHESES.ORG. Notre programme éditorial a été validé par leur conseil scientifique. D'août 2019 à 15 juin 2020 on a compté 800 visiteurs différents. Les pays qui visitent le plus après la France sont les USA et la Grande Bretagne. Il faudrait développer davantage la traduction de nos textes.

Une communication hebdomadaire sur Facebook

Soit environ 50 publications par an. Cette activité a été maintenue durant le confinement.

Promotion sur le site de partenaires

Nous apparaissions sur le site de l'association Stalles de Picardie grâce à l'implication de sa présidente et membre de notre association, Kristiane Lemé.

Des présentations publiques du projet

Le 29 septembre 2019, le projet a été présenté aux habitants de Quesnoy-sur-Deûle dans l'église Saint-Michel, sur l'invitation de la maire, membre d'honneur de notre association Rose-Marie Hallynck et de Johann Petitprez, un de nos membres qui a œuvré pour nous aider à obtenir la subvention de Quesnoy-sur-Deûle.

Le 13 décembre 2019, le projet a été présenté à l'assemblée générale de l'unité de recherche en histoire et sciences humaines TRAME de l'université de Picardie.

Les supports de communication « papier »

Flyer de la Fondation du Patrimoine diffusé à Quesnoy, Marcq-en-Baroeul, Beauvais, Troussures,...

Dossier de presse rédigé en juin 2020

Plusieurs articles de presse :

- 1 dans Nord Eclair
- 3 dans la Voix du Nord
- 2 dans le bulletin municipal de Quesnoy-sur-Deûle
- 1 dans le bulletin « Beauvais notre territoire »
- 1 dans le Courrier Picard
-

La communication passe aussi par des visites sur site : visites de partenaires tels que l'architecte des bâtiments de France, la DRAC (conseillère Livres et Lecture), la Préfecture, Et des visiteurs curieux.

C - Contribuer à la valorisation scientifique et la diffusion des travaux de recherche associés au fonds Patrick Ansar

Via le site internet et la page Facebook, des livres et des photographies du fonds Charles Ansar sont régulièrement présentés.

- Un article développé sur hypothèses.org sur « les fortifications de Lille – abords de la porte Saint-André » valorise 2 photos du fonds Charles Ansar qui sont mis en perspective grâce aux ressources livres du fonds Patrick Ansar.
- 6 focus synthétiques sur le fonds livres de Patrick Ansar
- 7 focus synthétiques sur les photos du fonds Charles Ansar (photos des Hauts de France : Boulogne-sur-Mer, Lille, Bondues, Quesnoy-sur-Deûle, mais aussi la Belgique, les Alpes du Sud...)

Deux nouveaux articles sont en cours, ils sortiront cet été.

D - Perspectives

Des demandes de subvention sont prévues auprès du Département de l'Oise, de l'Europe, des villes d'Auneuil et Marcq-en-Baroeul.

Pour la poursuite des travaux l'association recherche des bénévoles sur place qui pourraient assurer le suivi de chantier avec Stéphane. Yves se porte d'ores-et-déjà volontaire.

Ouverture aux Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre : Françoise, Sophie, Elisabeth et Jean-François sont déjà proposés d'être présents pour assurer l'accueil. Un flyer de présentation sera créé.

Pour lancer l'inventaire des livres, il faudra télécharger le logiciel de bases de données.

Après que Marie Ansar ait remercié tous les bénévoles, présents ou non, pour leur aide, leur soutien et leur motivation, mis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3) Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent par le trésorier

Louis-Nicolas JOSIEN, trésorier, présente la situation financière de l'association pour son premier exercice clos le 31 décembre 2019 et la situation arrêtée au 26 juin 2020.

Ci-après un abrégé du bilan comptable et de l'état des dépenses et recettes, accompagné d'une mise à jour de la situation financière de l'association au 26 juin 2020.

BILAN AU 26/06/2020			
Immobilisations corporelles en cours	11 595,10 €	Subventions d'investissement	115 203,57 €
		Dons affectés	1 785,00 €
		Résultat en cours	522,50 €
Total des investissements	11 595,10	Total des fonds associatifs	117 511,07 €
Subventions à recevoir	86 615,00 €	Frais des bénévoles	53,63 €
Dons à recevoir	1 344,50 €		
Charges constatées d'avance	53,63 €		
Total des créances	88 013,13 €	Total des dettes	53,63 €
Trésorerie	17 956,47 €		
TOTAL DE L'ACTIF	117 564,70 €	TOTAL DU PASSIF	117 564,70 €

BILAN AU 31/12/2019			
Immobilisations corporelles en cours		Subventions d'investissement	115 203,57 €
		Dons affectés	
		Résultat en cours	
Total des investissements	0,00	Total des fonds associatifs	115 203,57 €
Subventions à recevoir	86 615,00 €	Frais des bénévoles	101,13 €
Dons à recevoir			
Charges constatées d'avance	101,13 €		
Total des créances	86 716,13 €	Total des dettes	101,13 €
Trésorerie	28 588,57 €		
TOTAL DE L'ACTIF	115 304,70 €	TOTAL DU PASSIF	115 304,70 €

RESULTAT	2019	2020
Abandon de frais des bénévoles	6 129,80 €	47,50 €
Dons non-affectés		603,00 €
Dons affectés		1 785,00 €
Total des recettes	6 129,80 €	2 435,50 €
Reports en fonds dédiés		1 785,00 €
Frais de déménagement	4 576,50 €	
Aménagements pour le stockage du fonds	440,45 €	
Frais de dossier - fondation du Patrimoine	1 100,00 €	80,50 €
Assurances	12,85 €	47,50 €
Total des dépenses	6 129,80 €	1 913,00 €
Excédent / Déficit	0,00 €	522,50 €

Mis au vote, il est adopté à l'unanimité.

4) Cotisation

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide à l'unanimité que la gratuité et l'adhésion resteront permanentes jusqu'à l'ouverture de la bibliothèque. Il n'est ainsi pas nécessaire de renouveler le bulletin d'inscription tous les ans. Néanmoins, les membres ont la possibilité de démissionner à tout moment s'ils le souhaitent.

5) Renouvellement de la moitié sortante du Conseil d'administration

Sont sortants : Samuel FESSARD, Sandrine GIRAUD, Agathe BRESSON, Bruno DESACHY, Muriel GOUGELOR.

Tous les cinq ont à nouveau présenté leur candidature. Conformément aux statuts, le conseil d'administration peut encore accueillir trois membres, mais aucun membre ne s'est porté candidat.

Les cinq candidats renouvelant leur candidature ont été réélus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance et invite l'assemblée à suivre Stéphane Peineau pour une vite du chantier et la présentation des travaux à venir, puis à se regrouper autour d'un verre de l'amitié